

Il pourra, si cela lui fait plaisir, continuer à incarner toute la question actuelle dans une seule personnalité, essayer de mettre de plus au blanc le bureau de médecine, cela ne changera rien à notre position.

Car, si les personnalités passent, s'effacent, puis disparaissent, la profession et la nationalité restent et toutes les fois que nous croirons qu'il est de notre devoir d'élever la voix pour montrer des dangers et même les combattre, nous le ferons, sans nous préoccuper le moins du monde des ukases et des accès de mauvaises humeurs à le Tsar de toutes les Russies.

Nous continuerons, comme par le passé, à aller droit au but, à essayer de démontrer par des arguments sérieux les bons et les mauvais côtés des projets qui intéressent la profession toutes les fois que nous le jugerons à propos et nous ne nous laisserons jamais arrêter par le fait que notre intervention pourra froisser l'opinion ou déranger les plans de MM. X. Y. Z

Dans les questions qui intéressent toute une collectivité, chacun représente son opinion, il n'est en somme qu'une unité et pas plus, et son opinion n'a de valeur que lorsqu'elle est appuyée par de bonnes raisons et non par des motifs de convenance et d'opportunité.

Chacun a le droit de demander qu'on le respecte et qu'on respecte son opinion, chose que personne ne conteste, mais on dépasse les bornes de la discussion quand on entend, sans raisons majeures, imposer son opinion aux autres sous le seul prétexte qu'on monopolise le jugement et l'impartialité.

L'*Union Médicale* peut garder pour elle, ses petites rodomontades et refouler son dépit qui lui fait faire maintes indélicatesses, comme celle, entre autres, de mettre le premier ministre de la province en cause, dans le but sans doute d'avoir l'air de dire quelque chose de bien spirituelle, car, si elle croit avec cela, faire du bien au Bill Roddick et à ceux qu'elle croit voir toujours attaqués, c'est une erreur profonde qui lui apparaîtra plus manifeste encore quand l'heure de la réflexion sera venue

Que l'écrivain de l'*Union* n'oublie jamais pour sa gouverne que nous mettons les intérêts de la profession audessus des personnalités. M. Lachapelle peut, comme c'est son droit, prendre la position qu'il lui plaira dans cette question, comme nous avons nous aussi le droit de le faire ; et prétendre qu'on aurait dû envoyer au comité de surveillance nos objections pour là les faire juger avec impartialité par des messieurs qui se sont ouvertement prononcés dans le sens contraire, c'est une de ces idées pyramidales que le dépit seul peut avoir suggérée.